

Sujet : [INTERNET] Enquête publique terrains d'accueil des gens du voyage (Jurançon)

De : Julien LEPLAT <[REDACTED]>

Date : 28/09/2023 09:36

Pour : pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je suis résident chemin Beauvallon au 1280 à Jurançon.

Je prends connaissance du projet pour les futurs terrains d'accueil des gens du voyage.

Ce projet me semble totalement inadapté pour plusieurs raisons et ceci dans l'intérêt public et celui des occupants éventuels.

Il existe un fort risque de glissement de terrains dans le secteur. D'ailleurs, le centre commercial situé à proximité a généré un grave glissement rendant l'ensemble du coteau encore plus instable. Il est certain que le futur aménagement va aggraver ce risque et mettre en danger la population.

En outre, il existe une importante zone naturelle qui jouxte la zone et les travaux et l'aménagement est contraire à l'intérêt naturel des lieux. Il convient donc de prendre en compte l'intérêt écologique.

La topographie des lieux n'est pas compatible avec ce projet. D'ailleurs, il y a quelques années, il y avait un camp des gens du voyage pratiquement au même endroit et qui a été supprimé à juste titre.

Le projet est contraire à l'intérêt public et également à la sécurité des propres occupants dont il faut tenir compte. Il existe des chutes d'arbres à chaque épisode climatique (orage, pluie, vent...) sur cette zone. Il est très probable que les occupants seront en danger.

Il convient donc de déplacer cet aménagement dans une zone mieux adaptée par exemple la zone du vert industrielle du vert galant où il n'y a aucun danger puisque la zone est dégagée et la topographie des lieux totalement adaptée.

Cordialement,

Julien LEPLAT